



CABINET ALAIN ISRAEL

EXPERTISE – AUDIT – CONSEIL - FORMATION

Alain ISRAEL

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Inscrit près la Cour d'Appel
d'Aix-en-Provence

**Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 Décembre 2012**

En exécution de la mission qui nous a été confiée votre assemblée générale ordinaire du 29 juin 2010, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Libraires à Marseille, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.



.../...

58, Avenue de la Corse - 13007 MARSEILLE
TELEPHONE 04.91.52.36.03 - TELECOPIE 04.91.52.96.63

E-mail : expert@cabinet-israel.fr

MEMBRE D'UNE ASSOCIATION AGREEE ARA-PL : LE REGLEMENT DES HONORAIRES PAR CHEQUE EST ACCEPTE.

.../...

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

III. - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de moral et financier et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

A Marseille, le 10 Mai 2013



Alain ISRAEL
Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2012 12			Exercice N-1 31/12/2011 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques Matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	1 668	886	782			782	
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés	91		91	91				
Prêts								
Autres immobilisations financières				1 200		1 200	100.00	
TOTAL I	1 759	886	873	1 291		418	32.38	
Comptes de liaison								
TOTAL II								
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	CREANCES (3)							
	Créances usagers et comptes rattachés							
	Autres créances	6 414		6 414	81 190		74 777	92.10
Valeurs mobilières de placement								
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	54 664		54 664	27 127		27 538	101.51	
Charges constatées d'avance (3)	733		733	145		588	405.65	
TOTAL III	61 811		61 811	108 462		46 651	43.01	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	63 570	886	62 684	109 753		47 069	42.89	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2012	12	31/12/2011	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	24 164		24 164			
	Report à nouveau	41 265		70 530		29 265	41.49
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	16 642		29 265		12 623	43.13
	Autres fonds associatifs						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
	TOTAL I	459		17 101		16 642	97.32
	TOTAL II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Comptes de liaison						
	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources						
	TOTAL III						
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)			54		54	100.00
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 541		19 165		4 623	24.12
	Dettes fiscales et sociales	23 589		21 411		2 178	10.17
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Autres dettes	13		61 225		61 212	99.98	
Instruments de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	25 000		25 000			
	TOTAL IV	63 143		126 854		63 711	50.22
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	62 684		109 753		47 069	42.89

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

38 143

101 854

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2012	12	31/12/2011	12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services		867	1 510		642	42.55-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	233 000		187 825		45 175	24.05
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	3 542		2 836		705	24.87
Collectes						
Cotisations		720	1 700		980	57.65-
Autres produits		50 004	38 000		12 004	31.59
TOTAL I		288 134	231 871		56 262	24.26
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes		172 002	109 551		62 451	57.01
Impôts, taxes et versements assimilés		1 560	1 367		193	14.12
Salaires et traitements		70 674	67 087		3 587	5.35
Charges sociales		25 859	24 277		1 581	6.51
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		188	178		10	5.57
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)		8			8	
TOTAL II		270 290	202 460		67 830	33.50
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		17 844	29 411		11 568	39.33-
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2012	12	31/12/2011	12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL V						
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées		612		2 192	1 580-	72.09-
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL VI		612		2 192	1 580-	72.09-
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)		612-		2 192-	1 580	72.09
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)		17 232		27 220	9 988-	36.69-
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				2 077	2 077-	100.00-
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
TOTAL VII				2 077	2 077-	100.00-
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		590		31	559	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
TOTAL VIII		590		31	559	NS
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		590-		2 045	2 635-	128.85-
Impôts sur les bénéfices (IX)						
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)		288 134		233 948	54 186	23.16
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)		271 491		204 683	66 808	32.64
SOLDE INTERMEDIAIRE		16 642		29 265	12 623-	43.13-
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS		16 642		29 265	12 623-	43.13-

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Tableau de variation des fonds associatifs	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Tableau de suivi des fonds dédiés	X
Variation des fonds propres	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Détail des charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
Détail des charges constatées d'avance	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Rémunération des dirigeants	X
-----------------------------	---

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	X
Montant des engagements financiers	X
Engagement en matière de pensions et retraites	X
Droit individuel à la formation	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles comptables en vigueur habituellement admises en France et en particulier les dispositions du Code de Commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement du CRC 99-03 du 29/4/99 relatif à la réécriture du plan comptable général.

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du nouveau plan comptable des associations CRC 99-01, homologué par l'arrêté interministériel du 8 avril 1999.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 011		970
TOTAL	4 011		970
Autres titres immobilisés	91		
TOTAL	91		
TOTAL GENERAL	4 102		970

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		3 313	1 668	1 668
TOTAL		3 313	1 668	1 668
Autres titres immobilisés			91	91
TOTAL			91	91
TOTAL GENERAL		3 313	1 759	1 759

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 011	188	3 313	886
TOTAL	4 011	188	3 313	886
TOTAL GENERAL	4 011	188	3 313	886

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	188				
TOTAL	188				
TOTAL GENERAL	188				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Réserves :					
Autres réserves	24 164				24 164
Report à nouveau	70 530	29 265		0	41 265
RESULTAT DE L'EXERCICE	29 265	29 265	16 642	0	16 642
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise : Provisions réglementées					
TOTAL I	17 101		16 642	0	459

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Divers état et autres collectivités publiques	4 000	4 000	
Débiteurs divers	2 414	2 414	
Charges constatées d'avance	733	733	
TOTAL	7 147	7 147	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	14 541	14 541		
Personnel et comptes rattachés	7 114	7 114		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 414	16 414		
Autres impôts taxes et assimilés	61	61		
Autres dettes	13	13		
Produits constatés d'avance	25 000	25 000		
TOTAL	63 143	63 143		

Tableau de suivi des fonds dédiés

Néant

Variation des fonds propres

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	4 000
Total	4 000

Reste à percevoir de la subvention de la région PACA (02/2012) 4000 €.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 008
Dettes fiscales et sociales	12 971
Total	24 979

ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Détail des charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS-FACT.N/PARVENUES	
- PAIEMENT AUTEURS	4 703
- ANIMATION LITTORAL	1 919
- COMMISSAIRE AUX COMPTES	4 000
- DEM	1 351
- COMMISSION DAYLY	35
DETTES PROV.P/CONGES A PAYER	
- Provisions pour congés payés	
- Provisions pour congés payés	6 933
CH. SOCIALES S/CONGES A PAYER	
- Provisions pour congés payés	
- Provisions pour congés payés	3 222
ORGANISMES SOCIAUX	2 816
Total	24 979

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	733
Total	733
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	25 000
Total	25 000

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
- HEXAPAGE ITR 2013	733		
Total	733		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi N°2006-586 du 23/05/2006 sur le volontariat associatif, aucune rémunération et avantages en nature n'ont été versés au trois plus hauts cadres dirigeants.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

NEANT

Engagements financiers

Engagements donnés

NEANT

Engagements reçus

NEANT

Engagement en matière de pensions et retraites

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Droit individuel à la formation

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, au 31/12/2012, le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 140 heures.